

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

UN AN
8 fr.

FRANCO.....
Etranger (union postale.....)

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne..... » 50
Réclames..... 1 »
Faits divers..... 2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Les Tickets d'entrée à l'Exposition. — Les Mesures de Propreté. — Partie non officielle : La Mission d'Annam. — Secours aux blessés militaires : Expositions de la Croix-Rouge et de la Compagnie P.-L.-M. — Inauguration de l'Exposition Coloniale. — A l'Exposition. — La Céramique. — Un Baptême au village, Sénégalais. — Le P.-L.-M. et l'Exposition. — Bulletin financier. — Spectacles et Concerts.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



Le matin à 11 h. 1/2, avec mon aimable rédacteur en chef, M. Léon Mayet, très exactement nous nous trouvions au Secrétariat général du Palais de l'Algérie. Une aimable invitation nous avait été adressée pour un déjeuner intime, à l'orientale, sous la tente, disait la lettre. Au Secrétariat général, tout le monde se trouvait rassemblé à l'heure précise. Il y avait d'abord M. Pila, à qui revient l'honneur de la conception et de l'organisation générale de l'Exposition coloniale, M. Dormoy, délégué du gouverneur général de l'Algérie, M. Félix Vertan, commissaire général de l'Algérie, M. Sadeloux, commissaire général de la Tunisie, M. Georges Marye, commissaire de l'Exposition d'Art Oriental, et leurs dévoués collaborateurs, M. Depont et M. Boulogne, qui appartiennent au gouvernement général de l'Algérie, M. Nicod, attaché à la résidence générale de la Tunisie, M. Lallemand, un des publicistes qui, avec le plus d'érudition et de talent, ont parlé de nos colonies africaines, M. Paul Rocheix, chef de cabinet du maire de Lyon, secrétaire général du Conseil supérieur, M. Henri Martin, chef du bureau municipal des renseignements, M. Pelosse, secrétaire-adjoint à la Chambre de Commerce, attaché à l'Exposition coloniale, etc.

Pour nous conduire sous la tente réservée au campement arabe, deux chameaux équipés nous attendaient. M. Charpiot, du *Petit Lyonnais* et M. Henri Martin, prennent place dans le premier, M. Pelosse et M. Ducoin, notre aimable confrère du *Nouvelliste*, auquel je dois hommage du mot de la fin, de celui qui viendra tout à l'heure, prennent place dans le siège, assez incommode, du second. Mouvement de tangage.

Les Arabes qui répondent obstinément « Macache Sabir » quand on leur parle en français, vous répondent en pur indigène pour vous donner les recommandations d'usage. On en comprend et on en prend ce qu'on peut. Il est temps

d'ailleurs d'aviser. En avant, en arrière, le plus fort roulis ne fut jamais comparable à cette extraordinaire sensation que donne le chameau en se relevant. Et on prétend que c'est un animal domestique !

Enfin, tant bien que mal, les voyageurs sont hissés. Les Arabes conducteurs de cet incommode moyen de transport tirent les chameaux par la corde, d'autres le fouettent par derrière. Le reste des invités suit les triomphateurs ; nos excellents confrères MM. Pellet et Sabatier, du *Lyon Républicain*, semblent regretter un troisième chameau — mais dix minutes après, les regrets sont effacés avec la cause qui les a fait naître. Tout le monde est sous la tente dont M^{me} Delfaut, représentant de l'éditeur Courtelmont, faisait les honneurs avec la grâce qui n'abandonne jamais les Françaises. J'allais dire même en Algérie, emporté par la couleur locale. C'est que nous avons une vraie tente, sous laquelle la pluie ne pénètre pas, nous en avons fait l'expérience, plutôt pour affirmer les supériorité des habitations arabes que pour ne pas perdre l'habitude de l'inclémence de notre température ; autour de nous des arabes, d'origine très pure s'apprentent à nous servir, pendant que de beaux Sloughis, rôdent à quelque distance, en quête d'un os que nous leur jetterons tout à l'heure. Deux agneaux entiers ont été cuits à la broche, dans un trou creusé dans la terre, La broche tire son nom d'une appellation civilisée, c'est une vulgaire branche d'arbre, appropriée à cet usage. Mais je recommande la recette à nos ménagères : qui n'a pas mangé du méchoui de morsott n'a rien mangé. Tout le monde prend place, sur les sièges, autour de la table... c'est encore une image de rhétorique. La carte d'invitation nous a prévenus, il n'y a ni sièges ni table : une natte et des coussins les remplacent, je n'ose dire avantageusement, mais je le pense. Mettre les pieds dans le plat est une métaphore européenne que ne connaissent pas les Arabes qui nous servent. Ils circulent sur les tables, ce qui n'est pas difficile, sans rien renverser, ni les bouteilles, ni les verres des convives, ce qui l'est davantage ; et ils nous servent du vin que leur prophète a bien tort de leur défendre. Sa seule excuse, c'est qu'il ne les connaissait pas : Vins de plaine, vins de montagne, vin blanc de Carthage et vin de Milianah ou de Tanez, vin rouge

ou vin mousseux de Rouyba, vous avez fait naître à vos yeux dans nos flacons civilisés des espérances que vous avez tenues !

La seule chose, s'il m'était permis de reprocher quelque chose à nos hôtes, que je critiquerai, c'est d'avoir fait imprimer le menu à la Lyonnaise, c'est-à-dire chez Arnaud. Ce menu est plein de mensonges. Il nous représente des femmes arabes qu'une loi impitoyable proscribit de la présence des étrangers et il est intitulé :

DÉJEUNER DU MÉCHOUI

Voici sa composition :

POTAGE CHERBA
COUSCOUSS DES OULED SIDI YAHIA BEN THALEB
MÉCHOUI DE MORSOTT
DJEDJA DE GOURAYE
DESSERT
BANANES — ORANGES — DATTES
VINS
CRUS DE L'HARRACH — MOUSSEUX DE ROUYBA
CAFÉ — EAU-DE-VIE TUNISIENNE

Tout était excellent quoique un peu pimenté ; je demande pourtant à faire des réserves pour le couscouss, M. Lallemand, le père du sympathique chef de cabinet de M. Cambon, préfet du Rhône, a développé sur les qualités digestives du couscouss, des théories scientifiques de M. Sainte-Claire-Deville. Mais, malgré toute la verve de notre aimable confrère, le couscouss nous a paru d'une civilisation inférieure.

M. Dormoy, au moment où les fidèles Arabes savourent le vin mousseux de Rouyba, un champagne algérien, a porté avec infiniment d'humour la santé de M. Ulysse Pila.

M. Pila a répondu dans un toast pétillant de bonne humeur et de charmante familiarité, en reportant sur ses collaborateurs de tous ordres, architectes, commissaires officiels, secrétaires, les éloges qu'on voulait bien lui décerner. Il s'est seulement félicité d'avoir pu contribuer à faire connaître nos colonies, source de richesse et de prospérité pour la Mère-Patrie — et il a exprimé l'espoir que l'Exposition de Lyon créerait un courant irrésistible et que bientôt on pourrait organiser des Expositions coloniales universelles.

Il n'est bonne fête qui ne se termine au ballon captif. Une ascension officielle a enlevé dans les airs MM. Dormoy, Nechan, Marye, Rocheix, Sabatier, Léon Mayet, Depont, etc.

Et tous ces modes de locomotion ont inspiré

un mot charmant à notre excellent ami Ducoin. Suivant lui, ils vont devenir tellement familiers à nos élégants — et à nos élégantes — qu'on va couramment entendre ce propos dans la rue de la République ou sur la terrasse du café Matossi :

— Mon cher, je te quitte, je prends le ballon de onze heures trente — ou le chameau de midi cinq !

Henry Noël.

PARTIE OFFICIELLE

LES TICKETS D'ENTRÉE A L'EXPOSITION

M. le Maire de Lyon vient de faire apposer sur les murs de la ville l'arrêté suivant :

Art. 1^{er}. — La vente sur la voie publique des tickets de l'Exposition est interdite dans toute l'étendue de la ville de Lyon.

Art. 2. — Les agents de la force publique sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté, et les contrevenants seront poursuivis conformément aux lois.

Les Mesures de Propreté

M. le préfet du Rhône vient de prendre un arrêté dont voici les principales dispositions :

Arrête :

Le concessionnaire de l'Exposition devra organiser un personnel de cantonniers, en nombre suffisant, pour assurer d'une façon parfaite l'entretien de propreté et de viabilité des parties du Parc comprises dans le périmètre de l'Exposition. Il devra aussi entretenir en parfait état de propreté et de bon fonctionnement les urinoirs et lieux publics existants, lesquels devront être lavés et désinfectés tous les jours.

L'enlèvement des immondices sera opéré tous les jours, de six heures à neuf heures du matin, au moyen de deux rondes de nettoyage dont les itinéraires sont les suivants :

La ronde n° 1 partira de l'entrée de la Tête-d'Or et suivra l'allée du Parc aux Daims, l'allée du Grand-Camp, l'allée de ceinture jusqu'à l'allée du Parc aux Daims pour sortir par la porte du Parc, dite de la Tête-d'Or.

La ronde n° 2 commencera au point de jonction de l'allée du Grand-Camp et de l'allée du Chalet ; elle suivra l'allée du Chalet jusqu'à l'allée du chemin de fer, reviendra prendre l'allée de l'Île, le pont du Chalet, l'allée de Bellevue, le pont Couvert, l'allée du Lac, jusqu'à l'entrée principale de l'Exposition ; elle empruntera l'allée de ceinture pour sortir par la porte Tête-d'Or.

Chaque ronde de nettoyage sera parcourue par un tombereau au moins équipé de deux hommes.

L'enlèvement des tas formés par le produit du balayage et par les dépôts d'ordures sur les allées devra être fait d'une manière complète et l'emplacement des tas sera soigneusement balayé au moment du passage des tombereaux, de telle sorte qu'après le passage cet emplacement soit parfaitement propre.

Il est formellement interdit de déposer sur les terrains du Parc, dans les allées et contre-allées, les immondices provenant des établissements situés dans l'enceinte de l'Exposition.

Ces immondices devront être versés directement par les occupants dans le tombereau de nettoyage au moment de son passage ou déposés par eux dans des seaux d'une capacité de 50 litres u plus. Ces seaux devront porter en caractères

de 5 centimètres de hauteur le nom de l'établissement auquel ils appartiennent.

Les seaux à immondices devront être apportés sur le bord des allées parcourues par les rondes de nettoyage au moment du passage des tombereaux à partir de six heures du matin et enlevés dans le délai d'un quart d'heure après le passage.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA MISSION D'ANNAM

ET L'EXPOSITION DE LYON

Dans la visite que l'ambassade annamite, accompagnant M. de Lanessan, a faite au Musée industriel de la Chambre de commerce, le troisième régent de l'Annam a remis à M. Faure, conseiller municipal, le dévoué secrétaire du conseil supérieur, un document très curieux.

C'est la traduction de l'adresse rédigée par son ordre en faveur de l'Exposition de Lyon, et dont le texte original figure au palais d'Annam.

Voici cet avis officiel dans lequel le ministre des rites expose d'une façon intéressante et très captivante, en termes d'une haute philosophie et d'une conception élevée, comment les Orientaux comprennent l'Exposition.

Adresse composée pour l'Exposition de Lyon 1894

Au sud de Paris, capitale de la France, est située la ville de Lyon. La température est douce en ce lieu. Les montagnes qui avoisinent cette ville sont splendides ; mais la beauté du fleuve qui l'arrose, les monceaux de soieries précieuses que l'on y fabrique, la grande quantité de voitures qui la traversent et des navires qui la fréquentent lui assurent une des meilleures places parmi les capitales de l'Europe. Cette ville a été choisie, en France, pour y ouvrir l'Exposition de 1894 où tous les produits les plus divers y sont représentés.

Les mesures sont déjà prises pour que les hôtelleries, les gens de service, tout, jusqu'aux écuries soient prêts pour la réception des envoyés des Etats de l'Univers. Le rendez-vous sera magnifique. Le commencement de l'apparition des choses précieuses date de la création du monde, et la naissance des diverses industries remonte au commencement de la manifestation du génie du genre humain.

A l'origine, la possibilité de la perfection a été commune à tous les Etats et aucun n'en a été dépourvu ; seulement, les limites terrestres des nations, le mode d'emploi des matières différent dans chaque pays, et la particularité de ces matières sont la cause des différences dans les productions diverses.

Le résultat a été que beaucoup de ces matières n'ont pas été utilisées, que bien des efforts n'ont pas été employés et ont été produits en pure perte. Cet état de chose était bien regrettable.

Afin de montrer les avantages des productions diverses et de permettre de les faire apprécier, on a dû ouvrir des débouchés pour faciliter un écoulement. Les grands Etats de l'Europe ont vite compris cette nécessité. Ils ont tout mis en œuvre pour se communiquer leur génie et s'ils ont donné un très grand développement au commerce, c'est afin de pouvoir faire des échanges. Par voie terrestre ils ont employé les chemins de fer ; sur mer, ils se sont

servi des bateaux à vapeur ; de telle sorte que le génie d'un homme a pu ainsi être réuni aux génies de milliers d'hommes et que l'industrie d'un Etat a pu avoir des données exactes sur les industries diverses de tous les Etats. Cela ne suffisait pas pour arriver au but que la sollicitude éclairée des sociétés européennes voulait atteindre.

En conséquence et pour développer davantage les arts et les industries, on a ouvert chaque année à des époques fixes des Expositions dans des centres choisis.

Le soleil, la lune, la rosée, le brouillard, le vent, la foudre, la gelée, la neige, etc... sont des phénomènes célestes, l'or, les pierres précieuses, les perles, le fil de soie, le coton, les légumes, le riz, etc., sont des produits de la terre. Il incombait à l'homme le devoir sérieux de connaître les phénomènes célestes, d'utiliser les produits de la terre et d'arriver enfin à perfectionner les industries. En améliorant les divers métiers, en perfectionnant l'art de tisser, de broder, de fabriquer la poterie, de sculpter, de fondre les métaux et de les forger, en réunissant et en collectionnant les produits divers, on a pu facilement se rendre compte de ce qui était fait et de ce qui restait encore à faire.

La communication électrique, la force invisible d'attraction, sont des choses connues maintenant. Elles ne sont plus considérées comme le secret seul du créateur. Les mouvements ingénieux et admirables des machines surpassent même la puissance mystérieuse des esprits invisibles et la contemplation de toutes ces merveilles connues contribue beaucoup au développement de l'intelligence et de l'esprit des spectateurs. C'est là surtout le but cherché avec les expositions. Il y en a qui osent dire : « A quoi bon vouloir en tout la perfection ? Que les peuples sont simples ! Pourquoi se donnent-ils tant de peine pour y arriver ? » Ceux qui disent cela sont des sophistes.

En regardant en arrière, on peut voir ce que les sages ont fait pour subvenir aux besoins futurs de leurs contemporains, besoins que les sages anciens entrevoyaient déjà. Ils ont inventé l'écriture, l'architecture, les instruments de labourage, les moyens de transport en véhicule et en embarcation.

La perfection a pris sa base dans toute production.

Les mœurs se transformant et les besoins changeant de nature dans l'univers entier, de nouvelles matières ont été découvertes jusque dans les profondeurs des montagnes et des eaux. On a trouvé des richesses desquelles les hommes ont su profiter et le génie humain a réalisé des progrès nouveaux au fur et à mesure des évolutions successives dans les mœurs, les besoins et dans les découvertes des matières.

Dans les temps anciens, on creusait un trou en terre pour produire des sons (comme ceux du tambour) et on buvait avec la main ; maintenant cette époque est passée et ne peut revenir, surtout dans un siècle où l'on se sert de l'éventail, où l'or joue un grand rôle et où l'emploi des métaux précieux est si commun. Un objet est dit perfectionné s'il présente du génie ; or le génie appliqué sérieusement va naturellement en avant et ne s'arrête plus. Serait-il donc logique de s'attacher à l'état primitif.

L'Europe est prospère et fait des expositions.

aussi les orientaux qui, aujourd'hui, ont besoin de nouer des relations d'outre-mer, ne doivent pas manquer d'y participer.

Ils doivent savoir profiter de ces grandes réunions de l'univers et y faire figurer leurs produits, ne serait-ce que comme hommage d'amitié et de dévouement. Ils trouveront là également des sujets d'étude sur la civilisation et affirmeront les rapports internationaux.

Notre pays de l'Annam est séparé de l'Europe par des océans et une distance de 70,000 lieues, le sol est pauvre et nos industries sont loin de produire des choses merveilleuses ; malgré cela, comme nous attachons beaucoup d'importance à nos relations amicales avec la France, et bien que les produits de notre pays soient peu perfectionnés, nous avons fait une collection de ce que l'on trouve chez nous, afin que l'Annam soit représenté à cette grande Exposition.

Le soussigné Le Thoai a été chargé de composer la présente adresse abrégée comme souvenir de cet événement.

Huê, l'année de Giap Ngu',
la sixième du règne de S. M. Thành Thái,
un bon jour du milieu du printemps.

*Le conseiller au ministère des Rites,
Directeur en chef du secrétariat impérial.*

Signé : LE THOAI.

Secours aux blessés militaires

EXPOSITIONS DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE
ET DE LA COMPAGNIE P.-L.-M.

La place qu'occupaient à l'Exposition les Secours aux blessés militaires, montre bien l'importance qu'ils auraient en cas de guerre. En effet, les balles des armes de petit calibre, minces, allongées, avec leur enveloppe métallique très résistante qui entoure le plomb, avec leur énorme force de pénétration sont, dit-on, des « balles humanitaires », c'est-à-dire que sur le champ de bataille il y aura une moindre proportion d'hommes tués, mais en revanche, le nombre des blessés sera incalculable. On éprouvera de grandes difficultés à les recueillir tous, à les panser, à les évacuer des ambulances sur les grandes villes possédant des hôpitaux et, à côté des efforts faits par l'administration militaire et qui seront insuffisants, il faudra que l'initiative privée puisse apporter des dévouements tout prêts, et mettre au service des blessés un matériel considérable de transports, un outillage chirurgical complet, du linge, des appareils de pansement, en un mot des secours de toute nature.

C'est pour préparer ces secours qu'a été fondée, il y aura bientôt trente ans, la *Société de secours aux blessés militaires (Croix-Rouge française)*, dans le but de concourir par tous les moyens et en son pouvoir, au soulagement des blessés et malades sur les champs de bataille, dans les ambulances et dans les hôpitaux. En 1866, elle a été reconnue d'utilité publique et, aujourd'hui, elle fait partie intégrante de la défense nationale.

Sa mission est de grouper toutes les capacités, toutes les bonnes volontés de ceux qui, en cas de guerre, seraient des non-combattants et d'utiliser ces forces pour aider efficacement le service de santé militaire, pour recevoir de ses mains les blessés à la limite des champs de bataille, pour les soigner, les soulager et atténuer ainsi, autant qu'il se peut, les maux de la guerre.

L'Exposition de la Croix-Rouge au Parc de la Tête-d'Or, témoigne mieux que ne sauraient le faire les meilleures brochures, l'activité du Comité de Lyon et surtout le dévouement de ses administrateurs qui sont parmi l'élite de la société lyonnaise — nous avons nommé MM. Saint-Olive, Chabrières-Arlès, le général Heintz, notre confrère Léon Malo, le colonel Polonus, etc...

Cette exposition est installée à quelques pas à droite de l'entrée principale, dans un élégant pavillon qui affecte la forme d'une grande ambulance provisoire, et que surmonte le drapeau de la Convention de Genève : croix rouge sur fond blanc.

En entrant, on voit deux voitures pour le transport des blessés. Elles sont à quatre roues, suspendues sur des ressorts très doux, pour éviter les cahots malgré les inégalités des chemins, et renferment quatre brancards superposés deux par deux. Comme d'ailleurs la plus grande partie du matériel de la Société, elles sont peintes en gris avec la croix de Genève.

A côté de ces voitures, qui seraient attelées d'un cheval, on voit une petite charrette à bras portant un seul brancard, et un certain nombre de brancards, de diverses formes, de divers modèles, exigeant deux infirmiers pour le transport des blessés.

Le long des murs du pavillon sont disposés des gouttières, des appareils orthopédiques, des sacoches, des musettes, des sacs de pansements, des attelles métalliques pour l'immobilisation des membres, des boîtes de médicaments, enfin, de grands paniers renfermant des paquets de gaze antiseptique, de coton stérilisé, des bandes de toile et de tarlatane. Tout cela est des mieux compris et renferme le maximum d'objets utiles sous le plus faible volume.

A gauche de l'entrée du Pavillon, dans une pièce spéciale, est installée la lingerie. A droite, en dehors, est dressée une vaste tente-ambulance, sous laquelle sont exposés divers systèmes de lits portatifs. En dehors, aussi, l'exposition de la Croix-Rouge vient de se compléter du wagon établi par les ateliers de la Buire. Il réunit toutes les dernières inventions préconisées pour le bien-être des blessés et des malades.

Il sert, en temps de paix, au transport des enfants malades à l'hospice de Giens, sur les bords de la Méditerranée. En temps de guerre, il suivra nos armées en campagne et servira à l'évacuation des blessés sur les hôpitaux du camp retranché.

Ces voitures d'ambulance, ces brancards, ces appareils, semblent être bien peu de chose par eux-mêmes, combien de vies, cependant, ne sont-ils pas appelés à conserver... A l'heure du danger ils seront là, atténuant les ravages des balles, adoucissant les souffrances que produit le transport des blessés et qui souvent sont plus atroces que celles causées par les blessures.

Des champs de bataille, les blessés seront ramenés dans les grands centres d'hôpitaux et d'ambulances militaires — et les wagons à marchandises rapidement aménagés avec des matelas et de la paille offriront évidemment une très grande ressource pour leur transport par voies ferrées, mais ils sont loin de présenter les conditions nécessaires au transport à de grandes distances des hommes grièvement atteints.

Ce transport exige des soins médicaux permanents et des précautions très particulières et très nombreuses, aussi s'est-on préoccupé de préparer des trains fonctionnant comme de véritables hôpitaux roulants.

De nombreux wagons ont été construits à cet effet et la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée en expose trois sous le hall élevé derrière la galerie des Beaux-Arts.

Il y a un wagon représentant ceux destinés aux blessés, un autre d'officiers, le troisième est un wagon-cuisine.

Ils sont peints en vert, avec la croix des ambulances militaires. Il n'y a aucune ouverture latérale et la circulation est établie dans toute la longueur du train par des passerelles situées à l'extrémité de chaque wagon.

La suspension en est très soignée pour éviter les secousses aux blessés, de plus leurs lits sont placés sur des ressorts. Chaque wagon en contient seize superposés deux par deux et fixés aux parois du wagon.

Un lit renferme outre les matelas, draps, traversin et couverture, un habillement complet de soldat : chemise, capote, bonnet de coton, sandales, etc...

Sur une tablette, fixée au rebord du lit, se trouvent divers objets : pot à tisane, crachoir, verre, couteau et fourchette.

Comme complément de l'aménagement du wagon, sont ajoutés des seaux, des cerceaux métalliques pour isoler les membres blessés, etc.

Dans le wagon des officiers il y a six lits, isolés par des rideaux, un bureau pour le major, une toilette-lavabo, deux water-closets.

Le wagon-cuisine peut-être regardé comme un modèle du genre. Au centre, est placé le fourneau avec des marmites de cuivre de vastes dimensions (chaque train ne comprend pas moins de vingt wagons de blessés); les ustensiles de cuisine sont disposés tout autour. En face du fourneau, une table et aux quatre angles du wagon, quatre placards surmontés de réservoirs; ils se remplissent comme ceux d'un tender de locomotive, mais une pompe placée à côté d'eux, permet, en cas de besoin, de faire la provision d'eau à un puits, à une fontaine.

Cette exposition de la compagnie P.-L.-M., complète celle de la Croix-Rouge. Toutes deux attirent de nombreux visiteurs et chacun est heureux de constater les progrès réalisés pour les soldats blessés, de voir qu'on s'est préoccupé de préparer d'avance un important matériel qui aux jours d'épreuves, viendra adoucir les souffrances causées par les fatigues de la guerre et les projectiles ennemis.

L. M.



INAUGURATION
DE
L'EXPOSITION COLONIALE

Un temps incertain a malheureusement contrarié la cérémonie d'inauguration de l'Exposition coloniale, sans arrêter toutefois l'affluence du monde ; la foule qui, de une heure à six heures de l'après-midi se pressait dans le Parc, était considérable. A deux heures, les voitures amenant les notabilités officielles franchissaient la porte d'entrée des Légionnaires.

En avant du Palais de l'Algérie avait été dressée une estrade sur laquelle ont successivement pris place : MM. Jules Cambon, ancien préfet du Rhône, gouverneur général de l'Algérie ; de Lanessan, résident général en Indo-Chine ; Charles Rouvier, résident général en Tunisie ; Rivaud, préfet du Rhône ; Gailleton, maire de Lyon, qui avait accepté de présider la cérémonie ; Monseigneur Coullié, archevêque de Lyon ; Sidi-Lakdar, agha des Larbaa ; Sidi ben Ganah, caïd des Bibans ; Sidi ben Yamina, caïd des Timis et plusieurs officiers de la maison militaire de M. Cambon.

L'Indo-Chine était représentée par S. E. Nguyen-Trong Hiep, troisième régent ; S. E. Lé-Bang, ministre honoraire des rites ; le conseiller Thou-That-Chiem ; MM. Fourès, lieutenant-gouverneur de la Cochinchine ; Forestier, administrateur de province, Cochinchine ; Blamby, président du Conseil colonial, Cochinchine ; Philippe, directeur de la Banque de l'Indo-Chine, Saïgon ; et Coqui, directeur des douanes, Annam et Tonkin ; Vézin, président de la Chambre de commerce, Haïphong ; Paulin Vial, ancien résident supérieur du Tonkin.

Dans l'assistance nous avons remarqué, en outre : MM. Lesueur, sénateur d'Alger ; Georges Berger, député de la Seine ; Plissonnier, député de l'Isère ; Ducos, député de Vaucluse ; Labat, député de Bordeaux ; Delombre, député des Basses-Alpes ; les sénateurs et députés du Rhône ; les présidents des chambres de commerce de la région et des grands ports de commerce, et les notabilités politiques, administratives et commerciales de Lyon et de la région.

M. Aynard, président de la Chambre de commerce de Lyon et député du Rhône, s'est levé et a résumé en quelques paroles éloquentes la genèse laborieuse de l'Exposition coloniale :

DISCOURS DE M. AYNARD.

Monsieur le Maire, Messieurs,

Il y a quelques mois à peine, vous chargiez la Chambre de commerce de Lyon de l'organisation de l'Exposition coloniale. Nous avons longuement hésité avant de prendre une pareille tâche, et si le corps que nous représentons n'était pas soutenu par une aussi longue réputation, si ses traditions ne lui avaient pas valu d'aussi honorables amitiés, des relations aussi étendues dans le monde, malgré tout notre désir de servir la ville de Lyon, nous serions restés impuissants, nous n'aurions pu mener cette œuvre à bonne fin.

Mais, monsieur le Maire, nous n'avons eu qu'à vous imiter ; vous nous avez donné l'exemple du courage, de la hardiesse, je dirai même davantage, de l'audace. Nous vous avons suivi ; nous avons, dans cette circonstance, montré qu'à Lyon, qui a

ce serait peut-être tromper quelques personnes, et ce serait nous vanter, en tout cas, d'une manière vraiment insupportable.

Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que c'est une merveille de bonne volonté.

Dès le premier jour, lorsque les Lyonnais ont vu qu'on cherchait à faire passer cette grande œuvre municipale pour une sorte d'exploitation individuelle, ils se sont mis à la tâche et de la façon la plus désintéressée, et d'ici très peu de temps on pourra voir le résultat de tout ce dévouement collectif, l'œuvre marquera.

Mais, messieurs, malgré toute l'immense bonne volonté que, nous pouvons le dire, notre corps a mise au service de la ville, tout aurait été inutile si nous n'avions pas eu parmi nous un homme qu'il est de mon devoir de citer aujourd'hui, car c'est le jour de son triomphe, que je ne crains pas de qualifier d'incomparable. Et je me hâte de le dire, pour ne pas trop nous vanter, il n'est pas

tout à fait Lyonnais, il possède les précieuses qualités inhérentes à nos compatriotes du Midi, il a montré cette imagination si riche et cet optimisme qui est sans bornes et qui a été tel que la prudence lyonnaise a été obligée d'emboîter le pas derrière lui et de le suivre aveuglément. (Applaudissements.)

C'est à M. Ulysse Pila — vous avez deviné que je voulais parler de lui — que la Chambre de commerce de Lyon a confié toute l'organisation de l'Exposition coloniale ; c'est bien le moins qu'aujourd'hui, une fois dans le monde, le *sic vos non nobis* ne soit pas appliqué, et nous le faisons en proclamant hautement que c'est à M. Ulysse Pila que sera dû le succès, je n'en doute pas, de l'Exposition coloniale de Lyon et de l'Exposition générale. (Applaudissements.)

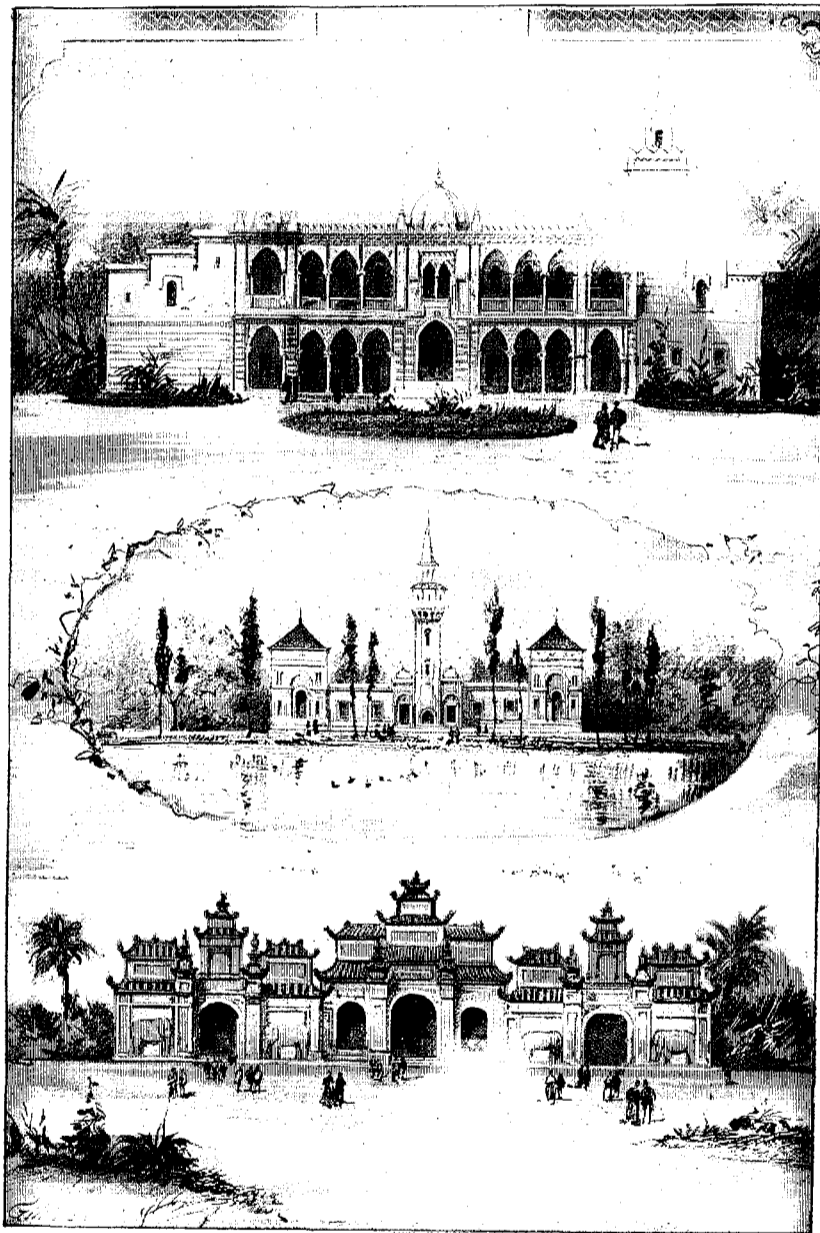
Mais, messieurs, M. Ulysse Pila lui-même est trop modeste pour que je ne vous indique pas le nom de ses collaborateurs. Et après ces collaborateurs, d'un ordre tellement élevé, j'ai nommé les trois gouverneurs présents à cette fête, je vous demande la permission de me borner à citer leurs noms. Je n'oserais dire qu'ils sont tous également méritants, mais ils ont tous montré que nous devons être reconnaissants envers eux des efforts qu'ils ont faits.

MM. Dormoy et Vertan, pour le Palais de l'Algérie ; M. Rivière, pour la décoration arbustive ; MM. Marye, Bourgeot, Masson, Lemire, Terme, pour l'Art oriental ; MM. Sadoux et Nicod, pour la Tunisie ; M. Blum, pour l'Exposition permanente ; M. Marrot, pour le Cambodge ; M. Jacquet, pour la Cochinchine ; MM. Coqui et Thome, pour le Tonkin et l'Annam, sans oublier M. Pelosse, secrétaire-adjoint de la Chambre de commerce, spécialement affecté à l'organisation de l'Exposition coloniale.

Un mot aussi des architectes :

MM. Samary et Rattier, pour l'Algérie ; Bouilhères et Teysière, pour l'Indo-Chine ; Prosper Perrin, pour l'Art oriental et la surveillance.

Voilà, messieurs, à qui nous devons l'œuvre que nous allons vous présenter. Nous espérons que vous ne la trouverez pas indigne de la ville de Lyon. Nous espérons que quoiqu'elle vous offre une image bien affaiblie de notre puissance coloniale, vous trouverez que nous avons servi l'inté-



1. PALAIS DE L'ALGÉRIE. — 2. PALAIS DE LA TUNISIE.
3. PALAIS DE L'ANNAM ET DU TONKIN.

une telle réputation de prudence, on savait aussi chercher à atteindre ce qui paraissait impossible.

Nous avons voulu, de notre côté, vous aider à faire à Lyon une œuvre qui marquera dans l'histoire des expositions provinciales. Mais je vous demande la permission de le répéter, il fallait que nous comptions sur de hautes et précieuses amitiés, et je saisis cette occasion pour remercier publiquement les trois gouverneurs généraux qui nous honorent de leur présence : c'est grâce à eux, à la bienveillance et à l'activité incessante qu'ils ont montrées que nous avons pu mener à bien l'exposition coloniale que nous avons l'honneur de vous présenter.

Messieurs, nous ne pourrions dire que l'Exposition de Lyon est une merveille d'organisation,

rét public et national en montrant à notre excellente population lyonnaise, à cette région si admirablement douée pour toutes les entreprises coloniales, un tableau réduit, assez complet de la grandeur de la France coloniale, de ses colonies qui, en même temps qu'elles représentent l'un de nos plus grands intérêts publics, sont aussi l'une des choses qui ennoblissent le plus notre pays devant le monde. (Applaudissements prolongés.)

Après les paroles vivement applaudies de M. Aynard, M. le Maire de Lyon s'est levé à son tour et a prononcé le discours suivant :

DISCOURS DE M. GAILLETON

Mesdames, Messieurs,

L'inauguration de la section coloniale de l'Exposition devait être présidée par M. le Ministre des colonies. Le Conseil municipal, la Chambre de commerce, le Conseil supérieur étaient heureux de le remercier de la part qu'il avait prise à cette œuvre nationale et patriotique. (Applaudissements.)

Le Ministère des colonies nous a ouvert ses riches collections, nous a autorisés à y puiser les pièces les plus intéressantes ; il a, de plus, donné mission à des hommes d'une compétence incontestée, MM. Blum, secrétaire général permanent des colonies, et Georges Marye, d'organiser, de classer et de mettre en lumière ces incomparables richesses.

Les événements politiques n'ont pas permis à M. Boulanger d'assister à notre fête d'ouverture et d'y recueillir le témoignage de notre vive gratitude ; je serai votre interprète en lui adressant les sentiments de notre respectueuse sympathie. (Salve d'applaudissements.)

La ville de Lyon a aujourd'hui cet insigne honneur de recevoir les représentants les plus éminents et les chefs de nos colonies : Son Altesse Sidi Taïeb-Bey, prince héritier de Tunisie ; Mohamed-Djelouli, ministre de la Plume ; les généraux Zaccharias et Valensi ; Son Excellence Nguyen Trong-Hiep, troisième régent de l'Annam ; Lé-Bang, ministre des rites ; le conseiller Tom-That-Chiom ; Sidi Lakdar, agha des Larbaa ; Sidi Ben-Yamina, caïd des Eumis ; Sidi Ben-Ganah, caïd des Bibans ; MM. Cambon, gouverneur général de l'Algérie ; Rouvier, résident général de Tunisie ; de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine ; MM. les délégués et hauts fonctionnaires qui les ont accompagnés.

Par une rare fortune, il nous est donné de pouvoir souhaiter à ces hôtes illustres, une cordiale bienvenue pour ainsi dire sur leurs propres territoires.

N'est-ce pas, en effet, un coin pittoresque de nos colonies lointaines qu'un art jusqu'au scrupule soucieux de la vérité, a fait surgir dans la verdoyante oasis du Parc, sur les rives du lac, où se reflètent les blanches façades des palais orientaux et les flèches aiguës de leurs minarets ?

Les organisateurs de l'Exposition coloniale ont voulu la placer dans son cadre naturel pour compléter la lumineuse leçon de choses dont ils ont groupé des éléments si intéressants à l'heure où il n'est permis à personne de se détacher des plus graves préoccupations économiques.

Dans l'état actuel de l'Europe, chaque nation est menacée de devenir à elle-même son propre marché ; oubliant des lois historiques les plus certaines, méconnaissant les règles de la répartition naturelle des forces de production et de diversité des richesses du sol, la tendance générale des esprits est que chaque peuple doit se suffire à lui-même : de là, des ruptures d'équilibre que viennent attester éloquemment les malaises économiques dont aucune frontière ne défend les peuples. (Nombreuses marques d'assentiment.)

Il faut donc se préoccuper d'ouvrir à la puissance commerciale et industrielle de chaque pays un nouveau champ d'action ; c'est le rôle des colonies.

C'est pourquoi nous voyons chaque jour s'opérer dans les continents noirs ou dans l'Extrême-Orient des partages de territoires qu'habitent des milliers d'hommes et dont la possession sera plus tard, l'honneur et la fortune de la Métropole. Pour marcher sûrement dans cette voie, il importe que nos possessions d'outre-mer ne soient ni inconnues ni méconnues ; il faut que les produits de leur sol, de leur industrie, que ceux aussi qu'elles font venir de l'Europe soient indiqués à nos commerçants.

L'Exposition de Lyon permettait une démonstration commerciale ainsi comprise ; c'est ce que fit ressortir la Chambre de commerce. Nulle ville, d'ailleurs, ne se prêtait mieux que la nôtre à une expérience de ce genre ; les entreprises lointaines n'effraient ici ni les hommes ni les capitaux, ainsi que nos compatriotes le prouvent tous les jours en Algérie, en Tunisie et au Tonkin (Applaudissements répétés.)

Lorsque les travaux de l'Exposition commençaient, la Chambre de commerce insistait pour que les constructions destinées à abriter les produits coloniaux fussent en rapport avec le rôle capital que les colonies sont appelées à remplir dans un pays comme le nôtre.

Le Conseil municipal votait une subvention de 250,000 francs, le concessionnaire, M. Claret, ajoutait généreusement une nouvelle charge à celle qu'il avait déjà assumée et construisait les palais de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Indo-Chine et du Sénégal. La section coloniale était créée, mais la période de préparation était si courte, l'échéance si rapprochée qu'on eût pu douter du succès si le choix du commissaire général désigné par la Chambre de commerce, M. Ulysse Pila, n'eût dissipé toute inquiétude. Apôtre infatigable, il parcourut l'Algérie et la Tunisie, faisant appel à toutes les bonnes volontés, stimulant le zèle et le patriotisme des colons.

MM. Cambon, Rouvier, de Lanessan deviennent nos collaborateurs les plus dévoués ; à leurs sollicitations, les Conseils locaux votent des subsides importants, organisent les envois ; des commissaires désignés par eux, dont l'activité et la compétence ne sauraient être trop louées, improvisent en quelques mois une Exposition merveilleuse par l'ordonnement et le goût parfait qui ont présidé à son organisation. (Nombreuses marques d'assentiment.)

Vous allez visiter ces palais superbes, où les richesses les plus précieuses de nos plus belles colonies sont accumulées, où de longues et patientes recherches ont rassemblé dans le décor naturel qui leur convenait, à côté des manifestations de l'industrie locale, les plus parfaites expressions de l'art musulman.

En présence de cette imposante manifestation industrielle et commerciale, de cette assemblée d'élite, nous eussions été heureux d'entendre la parole autorisée du Ministre affirmer le rôle colonial de la France, son présent, son avenir et quelle garantie notre politique offrira désormais à ceux qui, dans les contrées lointaines, iront tenter la fortune à l'ombre de notre drapeau. (Vives marques d'approbation.)

Un grand pas a été fait par la création du ministère des colonies ; la politique coloniale sous l'influence d'un chef direct et responsable devant le Parlement et le pays, débarrassé des compétitions et des rivalités détestables des bureaux, agira avec la méthode, l'esprit de suite et l'énergie de direction qui, seuls, peuvent assurer sa grandeur. (Salve d'applaudissements.)

Il faut aussi que le gouvernement central ne se croit pas obligé à tout diriger et à tout régler jusqu'aux moindres détails. Ce qui manque à nos colonies, ce n'est pas l'esprit d'entreprise, c'est la possibilité de mener à bien ces entreprises, d'échapper au moule unique sur lequel on veut calquer et copier l'administration française, c'est de ne pas croire qu'il suffit de réglementer un pays pour l'administrer, c'est de tout mouvoir, de tout prévoir et de tout organiser de loin sur la mesure de la Métropole. (Nombreuses marques d'assentiment.)

Un ministre dont je puis dire tout le bien que j'en pense, puisqu'il n'est plus ministre, se trouvait en arrivant au pouvoir aux prises avec les difficultés du Dahomey ; pour en finir sûrement et rapidement, il choisit un homme de valeur dans lequel il plaça à juste titre sa confiance, il lui accorda pleins pouvoirs de préparation et d'exécution, il eut le courage et le patriotisme de lui laisser à la fois la responsabilité de l'action et l'honneur du succès : on sait ce qu'il en advint, et comment dans une courte expédition le général Dodds conquiert et pacifie le Dahomey. (Tonnerre d'applaudissements.)

Eh bien ! appliquons la même mesure à nos colonies, que les responsabilités soient lourdes et complètes et que le champ d'action ne soit pas limité.

Je m'arrête, messieurs, je ne veux pas empiéter sur un domaine qui n'est pas le mien, mais lorsqu'un pays a la bonne fortune de posséder des hommes comme MM. de Lanessan, Rouvier et Cambon, je crois qu'il peut se fier à eux et ne pas leur marchander les moyens d'action ; ce qu'ils ont pu faire est le plus sûr garant de ce qu'ils pourraient faire encore. (Très bien ! Très bien ! Bravo !)

C'est dans la voie féconde de la colonisation : en utilisant ses trésors de forces et de richesses qu'il serait coupable de méconnaître, que la France reprendra une nouvelle vigueur et qu'elle s'usera moins en luttes intestines et stériles. (Applaudissements répétés.)

L'expansion coloniale augmentera la richesse publique, donnera un nouvel essor à l'industrie nationale et atténuera les crises et les révoltes nées de la souffrance et de la misère.

Au lieu d'un rêve chimérique et malfaisant, elle réalisera l'égalité qui honore non pas en abaissant quelques individus, mais en relevant une nation tout entière à un degré supérieur de prospérité et de moralité. (Très bien ! Très bien !)

Les colonies sont indispensables aux peuples modernes ; les circonstances, plus fortes que la politique, ont fait la France admirablement partagée sous ce rapport, à la condition qu'elle veuille et sache se servir de ses colonies, qu'elle ne les peuple pas uniquement de soldats et de fonctionnaires, mais qu'elle envoie ses commerçants et ses industriels porter dans ces vastes régions les bienfaits de la civilisation et de la paix. (Applaudissements unanimes.)

Nous verrons alors grandir et prospérer dans nos possessions lointaines une nouvelle France, une France coloniale, qui sera l'orgueil et la richesse de la mère-patrie (Double salve d'applaudissements.)

A la suite de ce discours, fréquemment interrompu par les bravos de l'assistance, le cortège officiel a parcouru successivement les trois Palais coloniaux : l'Algérie, la Tunisie, le Tonkin et l'Annam.

La journée s'est terminée par une visite aux villages annamites et soudanais d'abord, à la Coupole ensuite.

A cinq heures le cortège officiel quittait le parc de la Tête-d'Or.

LE BANQUET

A sept heures, un grand banquet offert par la Chambre de commerce réunissait environ 500 convives dans la vaste salle de la Bourse, au Palais du commerce.

MM. Rivaud, Aynard, Cambon, Lanessan, Rouvier et le D^r Gailleton ont successivement pris la parole.

Voici le toast porté par M. le Préfet du Rhône :

« Messieurs,

« Je me lève le premier pour parler en votre nom, pour répondre au vœu de tous les hôtes

que la Chambre de Commerce de Lyon reçoit magnifiquement aujourd'hui. Princes et dignitaires venus de ces régions lointaines, placées sous la puissante et tutélaire protection de la France, prolongement de la patrie au delà des mers; gouverneurs et résidents de nos colonies et pays de protectorat, passionnés pour votre œuvre patriotique et civilisatrice, acquérant chaque jour de nouveaux droits à la reconnaissance nationale; sénateurs et députés, industriels et négociants, collaborateurs à tous les titres de notre expansion coloniale, j'ai la conviction d'exprimer votre pensée en vous demandant de vous unir à moi dans une manifestation unanime de respect pour le citoyen illustre que la confiance et l'estime des représentants du peuple ont placé à la plus haute magistrature de l'Etat.

« Je lève mon verre, Messieurs, en l'honneur de M. Carnot, Président de la République. »

A L'EXPOSITION

Profitant de la journée de congé donnée à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, le public s'est rendu en foule au Parc de la Tête-d'Or.

Le temps se prêtait, d'ailleurs, merveilleusement à une visite aux bâtiments de l'Exposition. Nous avons eu on peut le dire une journée exceptionnelle, le temps, du reste semble se mettre au beau. On travaille avec une louable activité à l'achèvement des différentes constructions parsemées dans le Parc, et le jour est proche où les équipes d'ouvriers cesseront le travail. Déjà sous la Coupole les vitrines se garnissent: à part une classe, tout est prêt, et le visiteur peut, dès maintenant, circuler sans encombre dans l'immense cycle qui forme le Palais principal de notre Exposition.

Chaque soir, grande illumination de la Coupole et attractions diverses; à visiter spécialement l'Exposition coloniale où la foule se portait hier.

Il faut voir les merveilleuses collections algériennes, tunisiennes et annamites dont la richesse et la rareté font le succès.

A ce propos, nous devons citer l'Exposition d'art oriental, installée au palais de l'Algérie. M. Charles Lemire, résident de 1^{re} classe, a exposé une section d'art décoratif et religieux absolument originale.

Pour intéresser le visiteur, M. Lemire a décidé de donner, à partir du 2 juin, des explications sur les arts et les cultes représentés par les objets installés dans les deux salles dont nous parlons.

C'est là une excellente idée, et les visiteurs feront leur profit des explications données par M. Ch. Lemire dont les nombreuses explorations en Indo-Chine nous promettent de curieuses causeries.

LA CÉRAMIQUE

Les expositions de céramiques sous la coupole, constituent pour les artistes et les amateurs une des principales attractions.

On sait combien cet art exceptionnel, qui se prête si facilement aux ornements intérieurs des appartements, produit aujourd'hui des engouements justifiés par les progrès accomplis.

La céramique a d'ailleurs été de tout temps cultivée et appréciée. Nous ne remonterons pas aux Perses, aux Mèdes, à Athènes, à Rome, à Carthage, nos lecteurs connaissent assez les merveilles des capitales antiques pour que nous n'entrions pas dans des détails à ce sujet.

Rappelons cependant les admirables collections rapportées en France par M. Dieulafoy, lors de sa mission en Susiane. On sait qu'au Louvre une salle immense a été consacrée spécialement aux panneaux rapportés par la mission Dieulafoy. Nous rappelons cette expédition remarquable, parce que les visiteurs de notre Exposition lyonnaise trouveront sur leur passage une imitation de cet art ancien. Un industriel a reproduit l'un de ces panneaux, composé de briques multicolores qui forment par leur assemblage, un effet des plus imposants.

Nous pourrions aussi parler de Rome et de Pompéi, car la céramique ancienne a produit pour l'ornementation des palais, des maisons, des temples, des créations d'un tel fini, qu'il paraît impossible de les surpasser; aussi, nos producteurs actuels, devant la difficulté de trouver plus beau, ne peuvent faire mieux que de reproduire ces anciennes compositions.

Mais, à côté de la céramique architecturale, car on peut ainsi définir les briques artistiques servant aux murailles, aux plafonds, aux parquets de nos édifices modernes; il y a aussi une foule d'autres applications de cet art, qui sont destinées aux agréments de nos intérieurs.

Toutes les poteries, les vases, les urnes, les trépieds constituent, en effet, une des plus gracieuses et des plus riches ornements. A côté de ces produits d'ameublement, il y a aussi les fines exécutions de vaisselle de table, assiettes, tasses et soucoupes, déjeuners, services divers, et c'est là que nous avons une supériorité réelle sur nos ancêtres de Rome par exemple. S'ils nous dépassent au point de vue architectural, la foule de petites pièces que nous venons d'énumérer sont réellement à nous, et ne peuvent offrir de point de comparaison avec n'importe quelle production antique.

Nevers, Limoges, Vallauries, ont rassemblé sous la Coupole les spécimens de leur art spécial. Une fabrique parisienne donne des reproductions de sculptures qui sont vraiment l'idéal du genre.

Prenons l'une après l'autre chacune de ces classes, et admirons l'infinie variété de chacune de ces séries.

Quoi de plus différent, dans un même genre, que ces expositions? Un vase de terre est toujours un vase de terre, mais comme la région où on le fabrique le différencie de celui d'un autre pays?

Nous avons nommé la première la fabrique de céramique de Nevers. On sait quelle réputation cette ville a acquise; c'est une réputation qui date de deux ou trois siècles, les pièces anciennes sont recherchées par les amateurs et payées à prix d'or. La grâce des productions actuelles peuvent faire espérer aux modernes fabriques un succès semblable dans l'avenir.

Quelle variété dans la peinture, dans la forme, dans la couleur, dans le dessin! Les fabriques anciennes de Nevers cherchaient à faire nouveau, à faire quelque chose d'original, c'étaient en un mot des créations qu'elles livraient aux seigneurs des anciennes cours de France, les seuls d'ailleurs qui pouvaient s'offrir de semblables pièces. On fait de même aujourd'hui, mais la main-d'œuvre moderne est d'un prix tel que tout le monde peut se l'offrir. C'est au progrès et peut-être aussi à la Révolution que nous devons cela. Mais si nous admirons sans réserve les faïences de Nevers, nous ne pouvons nous défendre cependant d'un regret: Pourquoi nos industriels français cherchent-ils aussi à imiter les poteries italiennes? Il y a beaucoup de pièces qui ressemblent trop à celles d'Urbino et de Faenza? Notre originalité artistique serait-elle en péril? Nous ne voulons pas y croire. Il est certain cependant que la trop grande éducation artistique des travailleurs de poterie les fait dévier souvent de leur idée per-

sonnelle. Ils connaissent tous les genres de leur art, et peut-être les réminiscences leur arrivent-elles trop facilement.

Oh! les ouvriers du siècle dernier, les artistes simples, les peintres peu érudits qui déroulaient sur les panses des vases, sur les plats, leurs lignes contournées. Quelle douce ignorance, quelle charmante naïveté n'avaient-ils pas? Faut-il que nous imitions tout dans notre dix-neuvième siècle? A-t-on donc tout fait, tout dit? Si j'étais directeur de faïencerie, je dresserais, dans un coin spécial, quelques jeunes gens doués et, sans leur faire connaître rien de ce qu'ont fait les artistes qui les ont précédés, je leur dirais: « peignez, dessinez suivant votre idée, suivant vos sensations? » Il me semble qu'alors nous aurions des choses vraiment neuves. Un artiste qui imite bien s'impose, c'est la vieille méthode classique cela; mais l'artiste qui sent et se borne à son petit génie de combien n'est-il pas supérieur! Nevers a des artistes comme cela. Il suffit de voir l'exposition qu'elle nous offre, mais à côté d'eux, il en est d'autres qui semblent tomber dans la copie des modèles. Ce sont ceux-là peut-être qu'on apprécie le plus dans les faïenceries, mais comme un amateur préférera les produits au cachet spécial dont nous parlions tout à l'heure.

(A suivre).

Un Baptême au Village Sénégalais

Il y aura grande fête aujourd'hui au village Sénégalais, ce coin si curieux, si mouvementé de l'Exposition coloniale.

La femme d'Ibrahim, l'interprète du village, vient de mettre au monde une petite fille d'un beau noir d'ébène, qui a été inscrite au registre de l'état civil sous le nom de Fatou Si-Julie.

La cérémonie du baptême aura lieu, selon le Coran, à 2 h. 1/2.

Les fêtes ne se termineront que le soir: elles seront des plus originales.

A deux heures, le marabout rasera les cheveux de la fillette avec un couteau effilé; puis, avec la même arme, il immolera un mouton destiné à la préparation du cous cous du soir.

Des danses, des chants, des cérémonies religieuses suivront.

On assure que M. le Maire de Lyon a bien voulu accepter d'être parrain de Fatou-Si-Julie. La marraine est la sœur du directeur, M. Barbier.

Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

LE P.-L.-M. ET L'EXPOSITION

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion de l'Exposition universelle qui a lieu à Lyon, il sera délivré jusqu'au 1^{er} octobre 1894, par toutes les gares du réseau P.-L.-M. pour Lyon, des billets d'aller et retour de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, comportant les durées de validité suivantes:

Pour un parcours de 200 kil.	4 jours.
— 201 — à 300 kil.	6 —
— 301 — à 400 —	8 —
— 401 — à 500 —	10 —
— 501 — à 600 —	12 —

La durée de validité des billets pourra être prolongée à deux reprises et de moitié, moyennant le paiement pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

BULLETIN FINANCIER

Rentes Françaises. — Nous nous apprêtons à constater une fois de plus la nouvelle avance de nos Rentes, à en rechercher les causes, à en envisager les conséquences, quand la chute du Ministère est venue enrayer le mouvement de hausse qui avait porté le cours du 3 % au-dessus de celui de 101, et celui du 3 1/2 au-dessus de 107. Ce n'est donc pas sans raison que la semaine précédente, nous nous élevions contre la poussée rapide des cours de nos Rentes, et faisons entendre, au milieu de l'engouement général, des paroles de prudence et de modération.

Le Ministère tombé, le projet de budget disparaît avec lui, jusqu'à ce que le nouveau ministre des finances ait eu le temps d'élaborer un autre projet, dont les bases seront peut-être toutes différentes de celles adoptées par son prédécesseur. Sur ce point, nous devons donc attendre les événements.

Obligations. — Les obligations nouvelles de la Ville de Paris font maintenant un peu moins parler d'elles; leur marché devient plus calme et les cours se tassent aux environs de 375. On parle d'un nouvel emprunt de 117,500,000 francs destiné à couvrir les dépenses des travaux d'assainissement de Paris.

Les inquiétudes causées aux porteurs d'obligations de Chemins de fer espagnols par l'inaction persistante du gouvernement, mettent obstacle à toute reprise sérieuse de ces valeurs. Nous remarquons qu'un certain nivellement tend à se produire entre les différentes séries d'hypothèques, les premières ayant une tendance à la baisse, et les dernières s'avancant à des prix meilleurs.

Les obligations Tramways de Clermont-Ferrand 4 % ont été admises le 24 courant à la cote officielle; elles sont actuellement l'objet de transaction à 507.

Sociétés de Crédit. — La fermeté reste toujours la note dominante dans ce compartiment de la cote. Il est bien certain que le succès des dernières émissions, en apportant à quelques-unes de ces Sociétés un contingent assez important de bénéfices, donne aux autres l'espérance de réussir dans les tentatives qu'elles pourront faire à leur tour. Parmi ces opérations, les plus prochaines semblent être une conversion Suédoise, une émission d'obligations Salonique, et une avance au Trésor Espagnol.

Le Crédit Lyonnais se maintient aux environs de 743, en attendant que des affaires nouvelles lui permettent de coter de meilleurs cours. Son bénéfice dans l'emprunt de la Ville de Paris a été important. D'autre part, le bruit court qu'il émettrait prochainement un emprunt suédois 3 % destiné au remboursement de l'emprunt 4 % de 1878.

Compagnie Générale de Navigation. — L'on sait que cette ancienne et importante affaire a fusionné avec la Compagnie Havre-Paris-Lyon, qui possède une grande exploitation sur les fleuves et canaux.

La puissance de ces deux Sociétés devient très grande, pour ne pas dire immense et, lorsque le touage sera établi sur le Rhône, il existera une ligne fluviale non interrompue, et des plus importantes, traversant toute la France.

On peut être surpris de voir cotées au-dessous du pair les actions de la Compagnie générale de Navigation, qui sont, en majeure partie, entre les mains de capitalistes éclairés, connaissant parfaitement l'avenir de la Compagnie; mais, lors de l'augmentation du capital, il s'est trouvé quelques souscripteurs s'imaginant toucher un bénéfice immédiat sur le pair. Leur attente fut trompée; le Conseil d'administration, qui ne se préoccupe nullement des cours de la valeur, a laissé les prix s'affaiblir; mais à présent que le tassement est à fin, nous estimons que le cours de 500 francs va se rétablir tout naturellement et sans aucune autre influence de bourse.

On peut dire la même chose des actions du Havre-Paris-Lyon; la fusion a procuré aux actionnaires de cette Société quelques bénéfices sur les cours que pratiquait l'action les années précédentes. Il s'est donc établi un certain courant de réalisations; mais le pair relatif pour le Havre-Paris-Lyon, qui est de 400 francs — puisqu'on donne quatre actions Compagnie générale pour cinq actions H.-P.-L. — ne peut manquer aussi

d'être atteint, un peu plus tôt ou un peu plus tard; néanmoins, les actions de la Compagnie générale de navigation un peu mieux classées, auront, pendant quelque temps, une certaine avance sur celles du H.-P.-L. En attendant, ces dernières à 370 sont trop bon marché.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C^{ie}, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SPECTACLES & CONCERTS

GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui deuxième et dernière représentation donnée par M. Dupuis, premier sujet du théâtre des Variétés: *Les 30 millions de Gladiator*, comédie-vaudeville en 4 actes, de MM. Labiche et P. Gilles.

On commencera par: *Les 37 sous de M. Montaudoin*, comédie-vaudeville en un acte de MM. Labiche et E. Martin.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui représentation de *Le Tour du monde d'un enfant de Paris*, pièce à grand spectacle en 5 actes et 12 tableaux, par M. J. Morel. Nouveau Grand Ballet aérien, par Grigolatis.

CONCERTS-BELLECOUR. — Tous les soirs à 8 heures 1/2, Concert-Spectacle varié. Tous les soirs changement de programme.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié, attractions, chant, acrobatie.

CONCERT DE L'HORLOGE (145, cours Lafayette). — Tous les soirs, concert et nombreuses attractions.

A L'EXPOSITION

DEVANT LA GRANDE COUPOLE. — Tous les soirs, grand Concert symphonique, par l'Orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de A. Luigini. Le Concert commencera à 8 heures.

VILLAGE ET THÉÂTRE ANNAMITES. (Exposition Coloniale.) — Tous les jours visite du village. — Théâtre. — Représentation par une troupe indigène. — Prix d'entrée: 1 fr., entrée gratuite pour les enfants au-dessous de 10 ans accompagnés de leurs parents; demi-place pour les militaires.

BALLON CAPTIF DE L'EXPOSITION. — De 9 h. du matin à 11 h. du soir, ascensions de jour et de nuit à 300 mètres. — Musée aérostatique. — Concerts. — Photographie. — Buffet. — Projections électriques. — Ascensions libres.

Prix d'entrée: 0 fr. 50. — Ascension: 5 fr.

DIORAMA JACQUARD. — Musée. — Figures en cire de grandeur naturelle. — Reconstitution historique de la vie du grand inventeur lyonnais. — Scènes émouvantes.

Le Tapioca Rils a une finesse de goût et une saveur particulière qui l'ont fait adopter par tous les gourmets. Le plus recherché est le numéro 2, qui se vend en sacs de papier bleu.

SOUS PRESSE

LE GUIDE-BLEU

Guide des Visiteurs à travers l'Exposition de Lyon

NOMBREUSES GRAVURES!

Ce guide contient tous les renseignements indispensables aux Etrangers qui visiteront notre Exposition.

EN PRÉPARATION

Le Livre d'Or de l'Exposition

(BELLE PUBLICATION DE LUXE)

ADMINISTRATION ET RÉDACTION: AGENCE FOURNIER

LYON — 14, rue Confort, 14 — LYON

Grande Fabrique de Vélocipèdes

P. FAGEOT AINÉ

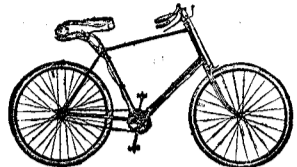
CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.

47-49, Boulevard du Nord, 51-53

— LYON —

IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES

* GROS * DÉTAIL *
* * * * *



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour des industriels s'occupant de la fabrication ou de la réparation des machines.

Obtention, Exploitation et Vente de

BREVETS D'INVENTION

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de Marques de Fabrique. — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

G. FREYDIER-DUBREUL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS

31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2'50 — DINERS 3'

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

Recommandé contre les maux de tête. BOISSON HYGIÉNIQUE ET RAFFRAICHISSANTE. PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES.

EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE EXQUIS. Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique, Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{ne} Maison CHOLLET & RÉZARD

CHOLLET Successeur

Maisons: 10, Rue Bellecordière et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

Pulvérisateur: ÉCLAIR

RECONNU PARTOUT LE MEILLEUR

Se méfier des Contrefaçons



PULVÉRISATEUR à Traction

pour les grands Vignobles

La "Torpille"

SOUFREUSE, POUFREUSE A GRAND TRAVAIL

Nouveaux perfectionnements, Bon Fonctionnement garanti.

Dépôt à Lyon: RIVOIRE, père et fils, 46, rue d'Algérie; RENEY-LAMAUD, et MUSST, 36, quai Saint-Antoine; Ch. MOLIN, 8, place Bellecour, Lyon.

Demander Renseignements et Tarifs.

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE

DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES

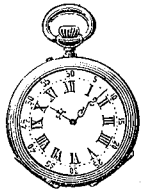
BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité
PREMIÈRE QUALITÉ

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Ch. BRISEBARD, fabricant à Besançon (Doubs)

Aux Lecteurs du « BULLETIN OFFICIEL »



Par suite d'entente avec M. C. BRISEBARD et afin d'obtenir une prime à nos lecteurs, nous avons obtenu une réduction de 15 %, sur tous les articles du catalogue de 1894. Il suffit de renvoyer ce coupon à la maison C. BRISEBARD.

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

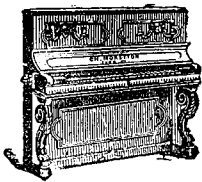
PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & C^{ie}, Succ^{rs}

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
au comptant
et
à crédit



Location.
Accords.
Réparations.
Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

MAISON HENRI BONJOUR

AU COLOSSE DE RHODES

LYON — 42, cours de la Liberté, 44 — LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES
LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,
Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

ENTREPRENEUR AGRÉÉ

POUR LA POSE DES VELUMS ET TENTURES A L'EXPOSITION
INSTALLATIONS PARTICULIÈRES
GARNITURE DE VITRINES

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

L'AGENCE MÉJEAN ET C^{ie}

6, place des Terreaux.

tient à la disposition de Messieurs les Exposants un très grand choix de bons employés des deux sexes avec ou sans cautionnement, il suffit de lui en faire la demande.

Représentation à l'Exposition

25 % d'économie.

HOTEL DE ROME

A BELLECOUR — LYON

Nouvellement restauré à neuf
PRIX MODÉRÉS

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, **A LOUER** à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

FABRIQUE DE REMISES

J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique Bt^e S.G.D.G.
Soies, Cotons, Fils et Four-
nitures générales pour la
Soierie.

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-
folie, tours, nattes, chignons,
etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon**POLISSAGE ET NICKELAGE**

Sur tous métaux

M. GEOFFRAY & C^{ie}

Usine à vapeur et Bureaux :

271, rue Vendôme, 1, place Vendôme

Près le cours Gambetta

LYON

Bain spécial pour pièces de grandes
dimensions. — Etalages. — Spécialité
pour les articles de Sellerie, Ortho-
pédie, Chirurgie. — Bain approprié et
monté pour le Nickelage dit *Anglais*,
des Pièces vélocipédiques, Articles
militaires, etc.

G^d Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

L'administration de l'Exposition, pour prévenir l'encombrement et les retards aux abords des deux entrées de l'Exposition, a émis des

TICKETS

donnant seuls droit à l'Exposition par les Tourniquets qui ne recevront pas d'argent, au prix de :

UN FRANC
QUI SONT EN VENTE

dans tous les Kiosques, Bureaux de tabac, Libraires, Papetiers, Coiffeurs, etc., à l'ancien bureau de l'Exposition (Palais Saint-Pierre) et à l'entrée de l'Exposition, dans des kiosques spéciaux.

GROS ET DÉTAIL

Agence Fournier, 14, rue Confort, à Lyon

ET DANS TOUTES LES SUCCURSALES

J. SAMBET

Place de la Miséricorde, 12, LYON

Fournisseur des

Hôpitaux

PRODUITS AU GLUTEN

Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison

à domicile

ET EXPÉDITIONS

Cuisson tous les Jours

Vient de Paraître

LYON-ALBUM

Charmant Album de 32 pages

Contenant 61 gravures reproduisant les principales
vues de Lyon et de l'Exposition.

EN VENTE

Agence V^{or} FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

Prix : Broché 0 50 franco, cartonné, Prix : 1 25, franco 1 50.

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer

forgé et fer Elégi, Serres,

Bâches, Châssis, Kiosques,

Marquises, Vérandas, Ponts,

Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères,

Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOUX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Monecy, LYON

VOYAGES & EXCURSIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Excursions en Savoie et Dauphiné

Billets Circulaires à prix réduits, comportant des parcours en Chemins de fer, Bateaux et Voitures (publiques et particulières), pour visiter les Massifs du Mont-Blanc, la vallée de Chamonix, le Grand et le Petit Saint-Bernard, le Val d'Isère, la Vallée de Pralognan, la Tarentaise, les Massifs de l'Oisans, du Briançonnais. Billets spéciaux pour Excursions à la Grande-Chartreuse. — Billets de Bains et Villes d'Eaux. — Coupons d'Hôtels.

Pour Programmes et Renseignements
s'adresser à

L'AGENCE COOK

2, place Bellecour
LYON

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

8665 — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.